



Paris, le 19 septembre 2012

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale de
Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Marilyse LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat,
de la Décentralisation
et de la Fonction Publique
BP 10445
75 327 Paris Cedex 07

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Madame la Ministre,

Je sou mets à votre attention copie du courrier que j'adresse à Madame Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, concernant la titularisation de 3 agents du service pénitentiaire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Bien que les directeurs des Services Pénitentiaires Outre-Mer successifs aient tous reconnu l'injustice fondamentale de leur situation contractuelle (pour certains depuis 2004), et malgré les démarches répétées que j'ai pu engager auprès des ministères et des services concernés depuis 5 années maintenant, le problème reste aujourd'hui entier.

Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir de votre côté agir afin de faire bénéficier ces agents du nouveau dispositif de titularisation prévu dans la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 et réparer ainsi cette situation particulièrement injuste.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien amicalement,

Annick GIRARDIN

PIECE JOINTE

- Courrier du personnel pénitentiaire de mai 2009